

«Rentrée» 2020 : état des lieux.

L'équipe FO espère que chacun a pu profiter de congés d'été plus que mérités et vous présente un petit état des lieux en cette fin août 2020 :

Projet ALSTOM/BOMBARDIER :

Comme chacun le sait, la commission européenne a donné son feu vert à l'acquisition de Bombardier Transport par Alstom. Comme nous l'avions dit, si FO n'est pas opposé à un rapprochement entre nos entreprises respectives voir la création d'un « airbus du rail » (surtout si ça permet de sauver les emplois du groupe canadien en grande difficulté) nous restons opposés au projet tel qu'il est à ce jour, c'est-à-dire une opération purement capitaliste et financière sans vrai projet industriel et financièrement risquée.

Financièrement risquée pour Alstom, pour Bombardier et aussi, FO ne les oublie pas, pour nos nombreux sous-traitants locaux et nationaux... Opération risquée, donc, pour l'emploi des salariés.

Les dernières « péripéties » nous donnent raison : Alstom a annoncé récemment vouloir renégocier le prix d'achat de Bombardier et pour cause : les résultats de ce groupe sont « nettement plus mauvais que prévu » sur le dernier trimestre... Il faut bien comprendre qu'en rachetant Bombardier Transport Alstom récupère également son « passif » !

En conclusion, après les annonces de ventes de certaines activités et de site nous ne sommes pas totalement à l'abri de nouvelles « surprises » concernant ce projet !

FO revendique toujours le maintien de tous les emplois sur chaque site d'Alstom, de Bombardier, de leurs sous-traitants respectifs ainsi que la mise en place d'une vraie stratégie industrielle pour le Ferroviaire, capable de préserver, de développer les emplois qui répondent aux exigences de mobilité et de protection de l'environnement. FO reste opposé à toute cession ou fermeture de site tant chez Alstom que chez Bombardier et leurs sous-traitants;

COVID 19 :

Au retour des congés, on le craignait, mais hélas l'épidémie est annoncée comme repartie « à la hausse ». En application des nouvelles « préconisations » gouvernementales Alstom a « durci » les mesures de précautions sanitaires.

Coté FO : nous avons insisté sur le côté communication où parfois les consignes sont mal comprises tant côté Atelier que côté bureau, voir mal expliquées. A titre d'exemple l'interdiction des « rassemblements statiques » de plusieurs salariés, pour boire un café ou fumer doit se comprendre proches les uns des autres. Si une distance de plusieurs mètres est respectée la sécurité l'est également.

FO a également proposé qu'en aparté du « nouveau TAD » qui doit entrer en vigueur (voir ci-après), de mettre en place, temporairement un TAD « covid » qui consisterait à ce que tous les

salariés, dont le travail le permet et qui sont volontaires restent « *la plupart du temps* » en TAD compte tenu que ce mode de travail est un moyen efficace de protection sanitaire des salariés...

La direction a décidé d'attendre de voir ce que le nouveau TAD (voir ci-après) allait donner sans s'interdire certaines mesures ponctuelles pour certains services.

Nouveau TAD :

Ce 27 août les élus du CSE étaient consultés sur la mise en place de la nouvelle charte TAD.

Compte tenu que de nombreux salariés sont demandeurs et qu'il y a des améliorations par rapport à la charte précédente et que VPF aura, en plus, un régime légèrement plus favorable que les autres établissements, les élus FO ont voté pour. C'était aussi pour « encourager » la Direction à poursuivre les améliorations du TAD.

Nous avons toutefois précisé que ce nouveau TAD n'est pas parfait (en donnant certains exemples) en regrettant que ça passe encore par une charte élaborée unilatéralement par Alstom plutôt qu'avec de vraies négociations sur le sujet et de passer par un accord, beaucoup plus sécurisant pour les salariés.

Modulation d'horaire :

Avec la fiche de paie de juillet nous avons eu la désagréable surprise comme certains salariés de constater que le nombre d'heures de modulation basse, à récupérer, par les salariés de production était supérieur au nombre attendu (de façon importante selon les situations). Nous avons immédiatement signalé la situation à la Direction puis nous nous sommes rapprochés de nombreux salariés concernés afin de vérifier l'ampleur du problème et transmettre les éléments aux R.H.

A partir des éléments (et des analyses) que nous avons transmis, les services RH ont immédiatement commencé à étudier ce point et la Direction nous a promis une réponse rapide.

Au moment où sont écrites ces lignes nous attendons le retour « officiel » de la direction mais à priori les choses devraient bouger dans le bon sens : Un rectificatif serait fait avec la fiche de paie de septembre...

L'équipe FO d'Alstom-VPF vous souhaite la meilleure rentrée possible et la santé pour vous et vos proches.

Pour toutes questions ou demande de précisions n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué FO le plus proche ou nous contacter par téléphone ou mail (voir ci-dessous)

Nous contacter :

- *Après de votre délégué FO le plus proche ;*
- *Par téléphone au 06.67.52.81.29*
- *Par e-mail : syndicatfovvpf@gmail.com*



Nous rappelons que nos communiqués, les accords collectifs applicables, sont disponibles sur nos sites internet www.fo-vpf.fr et www.fo-alstom.com.

